

## Commission permanente du 17 octobre 2024

Réunis ce jeudi 17 octobre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs au plan « Le 41 en bonne santé », aux solidarités, à l'environnement, transition écologique et aménagement du territoire, au tourisme ainsi qu'aux politiques culturelle et de transformation numérique.

### Plan Le 41 en bonne santé

Un montant de 5 500 € est attribué au titre de [la bourse départementale en faveur des internes en médecine générale et des étudiants paramédicaux](#) à une étudiante en masso-kinésithérapie en contrepartie d'un engagement de l'intéressée à exercer son activité paramédicale au moins 3 ans en Loir-et-Cher à l'issue de l'obtention de son diplôme.

Un montant total de 8 750 € est attribué au titre des [allocations départementales de stage](#) à six internes en médecine générale en stage à Blois, Vendôme, Couture-sur-Loir, Azé et Romorantin-Lanthenay.

### Solidarités

Trente-trois subventions, d'un montant total de 106 073 €, sont accordées au titre de [l'aide aux travaux de rénovation énergétique](#) à des propriétaires occupants très modestes.

Vingt-six subventions, d'un montant total de 57 414 €, sont accordées au titre de [l'aide à l'adaptation de logements de personnes âgées ou en situation de handicap](#) à des propriétaires occupants ou locataires du parc privé.

Le nouveau règlement départemental du transport scolaire adapté des élèves et étudiants en situation de handicap est adopté pour la période 2025-2026. Destiné aux élèves et étudiants en situation de handicap domiciliés en Loir-et-Cher suite à une décision de la [commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées \(CDAPH\)](#), ce transport concerne majoritairement des élèves accueillis en [Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire \(ULIS\)](#). Effectué entre le domicile et l'établissement scolaire dans des véhicules de petite capacité (5 à 9 places) de sociétés de transports, il concerne environ 500 élèves chaque année.

Une subvention de 6 710 € est attribuée au [Centre Intercommunal d'Action Sociale \(CIAS\) du Blaisois](#) pour le financement de l'étude stratégique relative à l'aide alimentaire menée par l' [Agence Nouvelle des Solidarités Actives \(ANSA\)](#).

### Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Une subvention de 6 000 € annuelle est attribuée pour trois ans, dans le cadre du déploiement de [l'Agenda 41- Agri 2030](#), au [Service de Remplacement de Loir-et-Cher \(SR 41\)](#), groupements d'employeurs de services de remplacement (Perche et Loir, Lamotte, Romorantinais, et les jeunes agriculteurs JA 41) dans l'objectif et la mission étant de proposer des salariés à des agriculteurs adhérents qui souhaitent ou sont contraints de s'absenter de leur exploitation.

Huit subventions, d'un montant total de 229 000 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale de solidarité rurale](#) à huit communes. Parmi les plus significatives, 50 000 €, pour l'aménagement d'un parc à Chailles, un montant identique pour l'aménagement d'une place et la sécurisation d'une rue à Champigny-en-Beauce, ou encore 30 000 € pour la réfection de la voirie à Mennetou-sur-Cher.

Huit subventions, d'un montant total de 216 000 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale d'aménagement durable \(DDAD\)](#) à huit communes dont 112 700 € pour la création d'un forage d'eau potable à Le Controis-en-Sologne.

Deux subventions, d'un montant total de 183 956 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale des mobilités alternatives \(DDMA\)](#) pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'axe Wilson/Route nationale à Saint-Gervais-la-Forêt (120 000 € à Agglopolys) et l'aménagement d'une aire de covoiturage à Huisseau-en-Beauce (63 956 €).

Une subvention de 19 050 € est attribuée à la [chambre d'agriculture de Loir-et-Cher](#) pour l'accompagnement, dans le cadre des objectifs de l'[Agenda 41- Agri 2030](#), de 15 agriculteurs dans la réalisation de diagnostics [Bon diagnostic carbone](#) menés par l'[ADEME](#).

### **Tourisme**

Trois subventions, d'un montant total de 68 732 €, sont attribuées au titre de la politique touristique, pour la restructuration de la [Maison des étangs](#) et la réhabilitation de sa scénographie à Saint-Viâtre (46 757 €), pour l'aménagement d'une aire de services destinée à l'accueil des cyclotouristes, à Vallières-les-Grandes (19 475 €) et pour l'organisation à l'échelle des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher de l'opération « Savourons le Val de Loire 2024 » à l'association éponyme (2 500 €).

### **Politique culturelle**

La convention de partenariat conclue en 2019 entre les départements d'Indre-et-Loire, du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, de Loir-et-Cher, du Loiret, la région Centre-Val de Loire et la Métropole d'Orléans pour la mise en œuvre, au sein de leurs directions des archives respectives, d'un système d'archivage électronique mutualisé est reconduite. Elle permettra aux archives départementales de Loir-et-Cher de poursuivre les actions mises en œuvre pour la collecte des archives électroniques dans le département.

Deux subventions, d'un montant total de 52 244 €, sont attribuées au titre de l'aide à la restauration du patrimoine architectural pour la restauration du château de Meslay (50 000 €) et pour le diagnostic préalable à la restauration de l'église Saint-Pierre de Mur-de-Sologne (2 244 €).

Deux subventions, d'un montant total de 2 735 €, sont attribuées au titre de l'aide à la restauration du patrimoine mobilier, pour l'étude diagnostique préalable à la restauration de l'église Saint-Georges de Salbris (1 224 €) et pour la restauration de deux statues protégées de l'église de Souday (Couëtron-au-Perche – 1 511 €).

Une subvention d'un montant de 3 622 € est attribuée au titre du [schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques \(SDEPA\)](#), à l'[association Accords Centre-Val de Loire](#), à Blois, pour la restauration d'un piano demi-queue.

Six subventions, d'un montant total de 3 981 €, sont attribuées à cinq communes et une association dans le cadre du développement du réseau de la médiathèque départementale.

### **Transformation numérique**

Une subvention de 7 500 € est attribuée, au titre du soutien à l'inclusion numérique, à l'[association Loir-et-Cher Tech](#) pour la mise en œuvre de son programme d'action.